

Ecole Primaire Publique Paul Emile Victor

Circonscription des Landes de Lanvaux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre (entourer)

Date du conseil d'école : 10 / 11 /23

1. Heure de début : 18h00

Heure de fin : 20h15

Présents	
Mme Hays, Adjointe aux affaires scolaires	
Mr Robin, Maire de la commune	
Personnels Education Nationale	Parents élus
-Mme Aizpurua, Enseignante de TPS PS GS	-Mme Lebrun Marie, parent d'élève de CE2
-Mme Bussi-Noël, Enseignante de CP CE1	-Mme Rohel Marina, parent d'élève de CE2
-Mme Frysou, Enseignante de CE1 CE2	-Mme Audo Esther, parent d'élève de CE2 et CM2
-Mme Tannoux, Enseignante de CM1/CM2	-Mr Bouttier Julien, parent d'élève de CP et CM2
-Mme Goraguer, Directrice et Enseignante de CM2	-Mme Jehanno Aurélie, parent d'élève de CE1
	-Mme Blanc Mari, parent d'élèves de GS, CE1, CM2
Absents/Excusés	
Education Nationale	Parents élus
-Mr Moutard, Inspectrice de l'Education Nationale	-Mme Le Turnier Valériane, parent d'élève de PS
--Mme Beurel, Enseignante de TPS PS MS	-Mme Leray Tiphonie, parent d'élèves de MS er CM1

ORDRE DU JOUR

- 1- Le rôle du conseil d'école – résultats des votes et présentation des nouveaux parents élus
Comment être représentant, communiquer avec et auprès des familles ?
- 2- Les effectifs actuels et à venir
- 3- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- 4- Le projet d'école et les projets pédagogiques
- 5- Les travaux / investissements réalisés et à venir
- 6- La tarification de la cantine – organisation du ménage
- 7- Informations diverses

1 – Le rôle du conseil d'école - résultats des votes et présentation des nouveaux parents élus

Comment être représentant, communiquer avec et auprès des familles, créer du lien ?

Le conseil d'école est un lieu d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative. Il est constitué pour une année scolaire. Il est présidé par la directrice et il réunit tous les partenaires de l'école : Inspecteur de l'Éducation Nationale, enseignants, représentants de la Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Toute personne pouvant apporter une opinion, une aide peut se voir également invitée.

- De nombreux thèmes peuvent être évoqués :

-Informations sur les projets pédagogiques de l'école ainsi que le projet d'école

-Règlement intérieur de l'école

-L'aménagement des rythmes scolaires, la gestion matérielle et financière de l'école

-La garderie et la cantine

-Les transports scolaires

-Les activités péri et post-scolaires

-L'hygiène scolaire.

- Les décisions pédagogiques restent sous l'autorité des enseignants.
- Les décisions concernant les bâtiments, le personnel municipal ou l'acquisition de gros matériel restent sous l'autorité de la Municipalité.

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre avec presque uniquement des votes par correspondance ; le taux de participation a été de 71 %, 13 bulletins blancs/ nuls ont été décomptés. Les représentants élus sont Mme Lebrun Marie, Mme Rohel Marina, Mme Audo Esther, Mr Bouttier Julien, Mme Jehanno Aurélie, Mme Blanc Mari, Mme Le Turnier Valériane, et Mme Leray Tiphonie

Les parents représentants jouent un rôle de relais et de médiateur, ils sont amenés à donner leur avis et à émettre des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement.

Pour permettre une communication avec les familles, il a été proposé de poursuivre le fonctionnement de la boîte mail spécifique afin de pouvoir communiquer directement avec les familles qui le souhaitent sans passer par l'équipe enseignante. Les parents élus présents sont en accord également avec l'utilisation d'un groupe Whatsapp pour échanger et communiquer entre eux entre les conseils d'école et pour des actions spécifiques. Une photo de groupe sera prise à l'issue de

la réunion pour qu'elle soit présentée sur le panneau d'affichage de l'école et sur le site internet de l'école.

Concernant la question du lien avec les familles, les membres du conseil d'école reviennent sur la nécessité de maintenir du lien tout comme la difficulté que cela représente également de trouver le moment adéquat et une thématique mobilisant le plus grand nombre. Le constat étant fait que les familles se mobilisent davantage lorsque leurs enfants sont impliqués dans l'action proposée, le temps d'échange se termine par la proposition d'imaginer un temps autour du jeu de société, de la ludothèque en lien avec l'association Games SJB. Cela permettrait d'occuper les enfants et de se rencontrer entre parents, avec une présence des parents élus. Il reste à échanger entre parents élus sur cette organisation concrète.

2- Le point sur les effectifs actuels et futurs

A l'heure actuelle, il y a 125 élèves dans l'école, répartis comme suit dans 6 classes, 2 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire :

cycle 1: 3 TPS/ 10 PS/ 15 MS / 13 GS > 41 élèves

>répartis sur deux classes : 21 élèves en TPS/PS/MS et 20 en TPS/PS/GS

>L'arrivée d'une élève de MS et celle de 2 élèves de TPS sont prévues entre janvier et juin prochain.

Cycle 2: 6 CP/ 19 CE1/ 15 CE2 > 40 élèves répartis sur 2 classes.

>Nous avons eu une arrivée à la rentrée de la Toussaint en CE2, et deux départs en CE1.

Cycle 3: 14 CM1 / 30 CM2 > 44 élèves répartis sur 2 classes.

>Nous avons eu un départ à la rentrée de la Toussaint en CM2.

Concernant l'équipe, pas de changement, hormis l'arrivée de Mme Gondry qui assure désormais la décharge de direction et de deux nouvelles ATSEM : Mme Le Boulh et Le Meur. Trois nouvelles AESH, Mme Billaud, Mme Baudin, Mme Ballay et Mme Simon ont rejoint Mme Millinier.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2023-2024	3 + 2 à venir	10	15	13	6	19	15	14	30	125 +2 (à venir)

Les prévisions d'effectifs sont demandées en novembre pour la rentrée 2024. Ce délai peut paraître très anticipé mais il est à porter au regard d'un calendrier précis et successif : la remontée des effectifs passe par une validation par l'IEN de circonscription puis par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) puis par le rectorat de l'Académie de Rennes. Ce constat est ensuite porté aux commissions qui actent les ouvertures et fermetures de classe sur le département, décision entraînant l'ouverture ou la fermeture de postes d'enseignants.

Ces prévisions d'effectifs sont réalisées au regard des naissances sur la commune sur les 3 dernières années. En sachant que sur ces naissances, il y a des départs entre temps de la commune et des orientations qui s'opèrent en faveur de l'établissement privé de la commune, il nous est demandé de retenir 20 % des naissances pour les prévisions. Il est à noter que sur les 35 naissances de 2020, 9

enfants sont scolarisés sur l'établissement en Petite Section actuellement. D'autre part, ce nombre de naissances est en baisse, 17 naissances sont recensées sur la commune en 2021 et 17 également en 2022. Il est à noter que la démographie est en baisse sur l'ensemble de la région Bretagne depuis plusieurs années.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2024-2025	5 (30 % de 17)	5+5 (30 % de 17)	10	15	13	6	19	15	14	107

Ces effectifs ne sont pas en faveur d'un maintien possible de 6 classes sur l'école.

Face à ce constat, les membres du conseil d'école ont échangé sur plusieurs aspects :

-l'état du logement et des projets de construction sur la commune (à proximité de la salle de La Lande): Mr Le Maire aborde le projet de lotissement qui est en cours. Une première tranche est en cours de livraison, les primo accédants y sont prioritaires, pour autant la mairie n'est pas nécessairement en connaissance de la situation familiale des propriétaires. La deuxième tranche sera livrée plutôt dans un délai de 3 ou 4 ans. L'équipe enseignante souligne que 3 familles sont parties de l'école sur les deux dernières années car elles ne trouvaient pas de logement à acquérir dans leurs critères sur la commune.

-les atouts de l'établissement malgré une situation géographique défavorable : les parents représentants élus soulèvent l'attractivité des projets pédagogiques et du dynamisme de l'école qui gagnerait à être davantage connu, l'attractivité d'une restauration effectuée sur place soutenue par la commune par le choix d'avoir opté pour une réhabilitation des locaux il y a 3 ans, l'attractivité qui sera favorisée également par la construction du nouveau complexe sportif en face de l'école, le financement par la commune de navettes permettant aux élèves l'accès aux infrastructures de la commune (gymnase, Métairie, garderie) au même titre que l'établissement privé.

-le lien avec les structures de la petite enfance : un rendez-vous avec la nouvelle directrice du multi accueil « La Claie d'éveil » avait été entrepris il y a deux ans pour relancer un lien qui s'était tenu au fil des années, il avait été relativement compliqué de trouver des temps en commun qui permettrait de favoriser la rencontre entre les enfants des deux établissements ainsi que leurs équipes. D'autre part, il avait été retourné à l'équipe enseignante que l'établissement étant intercommunal, il ne pouvait accepter nos affiches concernant les portes ouvertes pour ne pas favoriser une école parmi d'autres. La légitimité de cette neutralité a été questionnée de nouveau lors du conseil. La directrice prévoit de se renseigner davantage tout comme de reprendre contact également avec le lieu d'accueil parent/enfant, espace où il pourrait également être possible de croiser les assistantes maternelles. Des invitations au goûter de Noël, aux portes ouvertes ainsi qu'une carte de vœux sont également envoyées par l'école aux familles des possibles futur TPS ayant donné l'accord pour transmettre leur adresse à la commune.

-la communication : Les parents élus, faisant le constat du rôle de plus en plus prédominant des réseaux sociaux dans le choix d'une école pour les familles, questionnent notamment la possibilité de rendre les actions de l'école davantage visibles sur le facebook de la mairie. Mr Le Maire indique que cela peut être abordé en mairie tout en rappelant que la commune tient à une neutralité envers les deux écoles. D'autre part, la directrice informe que Le Télégramme et Ouest France n'acceptent plus

de communiquer sur les projets d'école qui ne concernent pas le tout public, ce qui limite de façon conséquente la communication par la presse.

-l'arrivée possible d'élèves du regroupement privé de Billio/Guéhénno : l'école Paul Emile Victor est l'école publique de rattachement de Billio et Guéhénno, ces deux communes n'ayant pas d'école publique, tout comme la commune de St Allouestre. Pour autant, les parents élus questionnent la pérennisation de la prise en charge par ces communes d'une compensation concernant la tarification de cantine. En effet, la commune de St Jean Brévelay applique un tarif de cantine pour les enfants qui résident sur la commune et un autre tarif pour ceux qui n'y résident pas. Les communes n'ayant pas d'école publique peuvent prendre en charge cette différence mais ne le font pas nécessairement, ce qui peut être un frein pour certaines familles.

- L'implication des parents en faveur d'un maintien de l'organisation à 6 classes sur l'école : les parents représentants s'interrogent sur le lien qu'ils pourraient établir avec la FCPE (la fédération des conseils de parents d'élèves) et de se concerter sur des actions de communication.

3- PPMS

Il existe 2 plans :

Ⓟ Un plan qui détaille les conduites à tenir en cas d'accident majeur. Ce document est présenté au conseil d'école.

Ⓟ Un plan lié aux risques d'intrusions extérieures. Ce document est présenté au conseil d'école.

Ces plans doivent faire l'objet d'une information donnée à l'ensemble des parents de l'école.

Cette information a été donnée dans les cahiers de liaison des aînés :

- « Les bons réflexes en cas d'accident majeur » ;
- « Réagir en cas d'intrusion extérieure »

Ces plans font l'objet d'exercices tout au long de l'année et d'ajustement en fonction des scénarios et des constats réalisés. Un exercice d'alarme incendie a été fait à la rentrée. Un exercice confinement dans le cadre du plan Attentat- intrusion devait être fait en octobre mais a été reporté. Un autre exercice confinement est prévu en milieu d'année.

Ces plans sont présentés aux membres du conseil d'école et validés.

Suite au diagnostic de sécurité, des filtres occultants ont été installés par la commune sur les fenêtres de l'établissement donnant sur l'extérieur. Une clôture a également été installée pendant l'été permettant de fermer complètement l'enceinte de l'école et un portillon s'ouvrant à distance a été mis en place côté élémentaire. Il est en cours de finalisation.

L'équipe enseignante souligne de nouveau la problématique des sorties de secours qui ne sont pas aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et la nécessité de mettre en place un système d'alarmes lumineuses différenciées en fonction des alertes dans l'établissement. Mme Hays indique que la commune se renseigne sur ces deux points.

Il est également évoqué la possibilité d'investir dans des talkies walkies, dans l'attente de l'installation d'alarmes lumineuses, afin de faciliter la transmission des informations lors de situations de confinement dans l'établissement.

4-Le projet d'école et projets pédagogiques

Dans la poursuite du projet d'école :

-L'élection de deux délégués par classe s'est déroulée en septembre afin de représenter chaque classe lors des conseils de délégués. Ces conseils de délégués se déroulent deux fois par période et visent à aborder des idées concernant toute l'école ou de chercher des solutions à des problèmes rencontrés par les classes.

-L'équipe enseignante poursuit l'organisation de semaines thématiques permettant de fédérer l'ensemble de l'équipe et des élèves sur des thématiques et des projets communs : la semaine de la lecture se déroulera du 13 au 17/11, plusieurs ateliers sont prévus dans les classes : lecture d'album par les élèves de CM aux maternelles, présentation de coups de cœur de lecture... La semaine du printemps se déroulera pendant le printemps des poètes et en lien avec le projet autour du potager de l'école du 18 au 23 mars. L'équipe prévoit aussi un focus autour de la musique et du vivre ensemble à d'autres moments dans l'année.

-En lien avec les axes du projet d'école, l'équipe enseignante poursuit la mise en place d'actions autour du vivre ensemble : l'agenda coopératif est un outil encore utilisé dans la plupart des classes, la participation à la journée de lutte contre le harcèlement, la mise en place de journées autour de l'empathie et de l'amitié.

Concernant d'autres projets pédagogiques :

-La course solidaire des Virades s'est déroulée en septembre et a permis une nouvelle fois de récolter près de 400 euros au profit de l'association Les Virades de l'espoir.

-Nous accueillons depuis septembre et jusqu'au mois d'avril Jessenia Hernandez. Jessenia est assistante en langue anglaise. Elle a la double nationalité américaine et mexicaine. Son poste est financé par l'Education Nationale, pour autant elle est logée gracieusement par le collège et bénéficie d'un repas sur l'école financé par la commune pour échanger avec l'équipe enseignante. Elle intervient sur l'école à raison de 3H par semaine dans l'ensemble des classes.

-Les deux classes de CM ont réalisé leur sortie « d'intégration » au musée du poète ferrailleur en octobre. Cette sortie est financée par la subvention de l'Amicale Laïque (231 euros pour les entrées / 183 euros pour le car)

-Le projet de la Grande lessive a dû être reporté à une date plus ensoleillée. La thématique cette année est « Avec eau ou sans eau ? » L'ensemble des classes a réalisé des productions artistiques sur ce thème.

-Les cycle 2 se sont rendus au spectacle à La Maillette « Les habits neufs de l'empereur ». Les entrées sont financées par les subventions de l'Amicale Laïque et le car est financé par la communauté de commune (205,20 € pour les entrées).

-La classe de CM2 s'est engagée sur une participation au parlement des enfants. Ce projet vise à une écriture collective d'un texte de loi autour d'une thématique : comment favoriser la pratique sportive des jeunes. Les élèves seront amenés à étudier le fonctionnement législatif et découvrir les instances nationales mais aussi à découvrir le rôle des députés par une rencontre avec Nicole Le Peih.

-Les élèves de maternelle et de CP/CE1 assisteront au spectacle de Noël « Capucine et la chanson perdue » le 12 décembre prochain. Les deux représentations de ce spectacle sont financées par la mairie. (1000 euros pour 2 représentations + navette car). De leur côté, les CE2 et CM1 CM2 se rendront pour une séance de Noël au cinéma de Locminé. Sortie financée par les subventions de l'Amicale Laïque (113 euros pour le car / 150 euros pour les entrées).

-toutes les classes participent au projet du prix des Incorruptibles. Le financement des livres est possible grâce à la subvention de l'Amicale Laïque. (30 euros adhésion + 450 euros livres)

5-Investissements / Travaux réalisés et à prévoir

Concernant les investissements et travaux réalisés pendant l'été et dans le courant du mois d'octobre :

-La clôture permettant de fermer l'ensemble de l'établissement a été installée. La finalisation de la bordure reste en prévision.

-Le portillon a été doté d'une ouverture à distance et de deux sonnettes. Cela permet de sonner au niveau de la salle d'équipe et du bureau de direction. La finalisation de l'installation est en cours.

-La remise en état du parking pour la facilitation des livraisons côté restauration scolaire a été réalisée.

-Une borne poubelle papier a été installée pour la facilitation du recyclage.

- Les dalles abîmées des sols de l'établissement ont été bétonnées au fur et à mesure des constatations de dégradation par l'équipe enseignante en lien avec les constats du DTA (diagnostic amiante) réalisé l'année dernière. Cela concerne depuis la rentrée la salle 9, les toilettes devant salle 5, le couloir de la partie maternelle, la salle 6.

- Deux tables de pique-nique pour les élèves de maternelle ont été installées

-La bordure le long des nouvelles plantations a été finalisée.

-L'équipe tient également à signaler que le chauffage pour le moment fonctionne depuis sa remise en route aux vacances de la Toussaint.

Concernant les investissements et travaux prévus lors du dernier conseil d'école :

Mme Hays indique que l'installation des pergolas au-dessus du bac à sable en maternelle et de l'espace jardin en élémentaire est en cours.

Le renouvellement de la peinture du couloir en maternelle a été validé et est prévu dans les travaux des prochains congés d'été.

Mme Hays se renseigne sur l'installation du récupérateur d'eau, la fabrication en interne des malles EPS abordé dans le précédent conseil d'école ainsi que sur le renouvellement des peintures au sol. L'équipe souligne que c'est un point qui est abordé depuis près de deux ans et qui est redemandé fréquemment par les élèves.

Le renouvellement du panier de basket et des filets de foot est validé, tout comme le renouvellement de deux bureaux enseignants et de l'installation d'étagères en salle 4.

Concernant la possibilité de décroûter d'autres zones de la cour, la commission scolaire municipale préfère attendre dans un premier temps la finalisation des investissements prévus.

L'investissement dans une cabane de cour est à l'étude. L'investissement dans un lot de chaises est également à l'étude, la mairie prévoit dans un premier temps un état des lieux du pack de chaises en bon état disponible sur l'établissement.

Le déplacement du panneau d'affichage pour une installation proche du portillon élémentaire est de nouveau abordé.

L'équipe rappelle également la problématique de l'inexistence de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite côté élémentaire.

6 - Tarification cantine et organisation du ménage

Les membres du conseil d'école sont avisés du changement des tarifs du restaurant scolaire. Cette modification a été votée au conseil municipal de juillet 2023 et suit les courbes de l'inflation. Le tarif pour les élèves résidant sur la commune est désormais de 3,75 euros et pour les élèves ne résidant pas sur la commune de 4,19 euros.

Les membres du conseil d'école sont également avisés de l'organisation du temps de ménage réalisé sur le bâtiment de l'école maternelle. Les ATSEM disposent d'une demi-heure les lundis, jeudis et vendredis en plus du temps scolaire, ainsi que du mercredi matin pour le ménage quotidien des deux blocs sanitaires côté maternelle et des trois classes de ce bâtiment ainsi que des parties communes. Ce temps a été réduit et l'équipe constate que malgré l'organisation la plus efficace des agents, le ménage ne peut pas toujours être réalisé entièrement.

Autres :

-L'infirmière scolaire réalisera une visite médicale auprès des élèves de CE2 courant novembre.

-les photos individuelles seront réalisées par le photographe de PhotoLabbé le mardi 21/11

-les portes ouvertes de l'école se dérouleront le 22 mars prochain.

-la fête de l'école se déroulera le 22 juin.

La présidente du conseil lève la séance à 20 heures 15.

Signature de la secrétaire de séance

Amandine Goragner

Signature de la présidente

Amandine Goragner